

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21/03/2024

Date de convocation : 14/03/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD,

N° 10.03.24

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2024.

En section de **Fonctionnement**, en recettes et en dépenses, pour un montant de **239 000 €**.

En section d'**Investissement**, en recettes et en dépenses, pour un montant de **234 802 €**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le Budget Primitif 2024 pour les montants suivants :

Section de fonctionnement en recettes et en dépenses :	239 000 €
Section d'investissement en recettes et en dépenses :	234 802 €

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 069-216900621-20240321-BPLOTTIL24-BF



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX